

## Vocation

*A l'issue de la session d'automne des Chambres fédérales, on sait qui seront les héros des votations fédérales de 1981, d'ores et déjà fixées aux 5 avril, 14 juin, 27 septembre et 29 novembre. Les urnes décideront donc du sort des consommateurs, des femmes et des travailleurs étrangers (les trois groupes étant cités dans l'ordre d'importance numérique décroissant). Il pourrait y avoir des coïncidences intéressantes, par exemple entre les consommateurs et les femmes, ce qui mettrait la Fédération romande des consommatrices (FRC) dans une situation avantageuse et délicate à la fois: si elle fait campagne pour le double «oui», elle dément sa vocation à défendre tous les consommateurs malgré sa dénomination apparemment restrictive; et si la FRC ne prend pas ouvertement parti en faveur de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, elle trahit ses origines, ses militantes, et cette même dénomination.*

## La longue marche

Enquête générale sur les salaires et les traitements en Suisse. Une de plus. Les chiffres dans lesquels il faut plonger sont donnés en moyenne nationale. En 1979, les ouvriers qualifiés gagnaient 15,09 francs de l'heure, alors que les ouvriers semi-qualifiés et non qualifiés avaient droit à 12,97 francs. Les ouvrières qualifiées, elles, recevaient 10,87 francs tandis que les ouvrières semi-qualifiées et non qualifiées touchaient 9,15 francs. Vous vous indignez peut-être de cet écart entre les rémunérations des hommes et des femmes. On vous répondra très sérieusement que tout de même il y a du progrès: en 1939 les ouvrières adultes ne recevaient que 55% des salaires perçus par leurs collègues masculins; aujourd'hui, elles parviennent à 67%. En quarante ans...

Si le rythme de cette marche triomphale vers l'égalité des salaires ne vous paraît pas convaincant, les spécialistes vous préciseront alors — voyez la «Vie économique» — que cette différence qui demeure n'est pas l'exact reflet des discriminations: les catégories de travailleurs sont fixées de manière trop lâche pour qu'on puisse parler de «travail égal». Non seulement on marche très lentement vers la fin de discriminations inacceptables, mais encore on ne sait pas très bien vers quoi on marche, vu l'imprécision des données...

Et finalement est-on vraiment certain que cette longue marche va continuer? Le commentaire de la très patronale et bourgeoise Société pour le développement économique: «Le mouvement vers l'égalité des salaires entre hommes et femmes correspond à l'évolution constante et il ne peut être question de l'entraver dans la mesure où il s'agit de qualifications égales ou lorsque les exigences du marché n'en sont pas contrariées.» Les «exigences du marché», qui les interprétera? Vous avez deviné?

## Décence

*Mon oncle, qui a du savoir-vivre, élevait une bonne douzaine de vaches, et aussi des chevaux, auxquels il a tenu longtemps encore après avoir remplacé son premier tracteur. Quand il discutait le prix d'une pièce de bétail à envoyer à l'abattage, il baissait la voix, pour que l'animal ne risque pas d'apprendre le sort qui lui était réservé, — ou parce que lui-même détestait conclure ce genre de marché qui pourtant contribuait à le faire vivre. Magnifique décence, belle leçon de dignité, qui m'est revenue en mémoire lors de l'insupportable débat sur le statut des saisonniers.*

Y.J.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 562 9 octobre 1980  
Dix-septième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi

562

## MANIFESTATIONS

# En attendant la solitude

Manifestations à Zurich, manifestations à Lausanne. Dans la capitale vaudoise, les «événements» se suivent et se ressemblent, avec l'escalade inévitable de semaine en semaine. Le rituel des affrontements entre les forces de l'ordre et les «manifestants» est désormais acquis. Et c'est probablement le seul point sur lequel les deux «camps» soient implicitement d'accord: passés les jours de «repos» où les appels officiels au «dialogue» répondent inévitablement aux revendications réputées inacceptables du «mouvement Lausanne bouge», vient le temps de la démonstration de force; c'est la manif proprement dite, avec ses points de rupture bien connus dans un scénario où la police doit jouer désespérément la même partition et où en face on apprend sur le tas à sentir où aller trop loin. Et les badauds du week-end de se donner le grand frisson de l'émeute.

Avant la manif, ce n'est pas encore la manif; après la manif ce n'est plus la manif. La liberté d'affichage a été créée sur tous les toits pendant quelques heures, comme la liberté d'accès aux établissements publics, la liberté de manifester et de casser sans poursuites. Après les heurts, les citadelles ne sont toujours pas prises, les murs toujours à la dis-

position de la Société générale d'affichage, les bistrotts toujours fermés à une masse de consommateurs indésirables, la police confortée dans son rôle répressif. Et c'est de nouveau la solitude, en attendant les sanctions et la prochaine manif, dans sept jours ou dans dix ans.

Nombreux sont ceux qui se sont mis à l'écoute, sans compter ceux qui n'ont pas attendus ces derniers mois pour tenter de comprendre. Il faut le dire: le message des manifs n'est pas clair, pas facile à décrypter, pas audible et en tout cas pas décodable dans les schémas usuels de la communication hiérarchisée, pas admissible dans le donnant-donnant de la mauvaise politique à court terme.

## LA RUE ET LA RÉCUPÉRATION

Pour l'instant en tout cas, curieusement, dominent ces demandes impressionnantes de ceux qui n'auraient rien, ou pas assez, vers ceux qui auraient le pouvoir de tout donner. Quel appel du pied à la «pédagogie de la fessée»! Etrange consécration de rapports de force traditionnels (familiaux) sur toile de fond de contestation. Aucune entreprise, révolutionnaire ou non, avec le secours de la force du nombre retrouvé (Zurich): la rue est prise, momentanément, et cela semble suffire.

Et tandis que ceux qu'il est commode d'appeler les «jeunes» — si le «problème» était aussi le pro-

blème des générations précédentes? — vont au charbon dans la rue, un peu sur la hauteur les girouettes de la récupération plus ou moins politique prennent le vent, pour l'ordre établi (celui des privilèges) ou pour la «solidarité» (sous-entendu: on vous a compris).

Bref, le constat est là: personne n'y voit clair. Ni les «autorités», ni les manifestants (quelques centaines de personnes agissent souvent comme des catalyseurs) qui expriment des états d'âme dont la concrétisation n'entre pas dans un plan politique. Retenons ce magnifique slogan des jeunes Zurichois: «Rasez les Alpes, on veut voir la mer.»

Dans ce magma confus, on sent bien que d'un côté les adultes, ou considérés comme tels, ne peuvent gommer d'un coup de baguette magique les contraintes de gestionnaires et de gardiens de l'ordre dont ils sont dépositaires, que de l'autre côté prévaut plus un appel à un style de vie que l'expression de désirs précis qui pourraient être satisfaits à brève échéance.

Le principe de réalité aidant, pourquoi ne pas se mettre en marche sur un chemin exigeant et difficile qui devrait aboutir à mieux comprendre le pourquoi de ces mouvements?

Il n'est pas question ici, on l'aura compris, de fournir des recettes infaillibles; tout au plus, voici trois pistes, sous forme d'hypothèses dont la vérification pourrait peut-être éclairer le débat (s'il y a débat).

## GENÈVE

# L'autonomie il y a six ans

Centre autonome: ces mots auront certainement réveillé des souvenirs à Genève. L'épopée du centre autonome genevois, puis les échauffourées de 1971, la reprise du lieu, la Maison des jeunes de St-Gervais, par un «collectif d'animation», un accueil tous azimuts pendant quelques mois, et finalement au cours de l'été 1974 la fermeture de la

maison et la dissolution du collectif par les notables du conseil de fondation (cf. DP 289, 10 octobre 1974, il y a pratiquement six ans jour pour jour).

L'histoire, bien sûr, ne se répète pas. Il est certain cependant que les événements de Zurich ont leur écho à Genève. Prévenir vaut mieux que guérir? Voici que circule un «projet de baraquement d'accueil et de rencontre communautaire pour les jeunes de 13 à 16 ans». Six pages de description aussi précise que possible, budget et «structure» envisagée à la clef (pour les amateurs, le document

est à disposition au Centre protestant de vacances, Village-Suisse 14, 1205 Genève).

La tentative mérite d'être suivie. Et tout d'abord par l'extraordinaire mélange des genres dont elle témoigne: à la fois, une organisation du projet propre à rassurer l'establishment sollicité — on l'a dit: un budget, mais aussi un «projet éducatif», une ébauche du fonctionnement envisagé, même une sorte d'organigramme — et des propositions profondément imbibées du dialogue avec les principaux intéressés; collision de deux langages.

*Première hypothèse.* Les problèmes posés par des adolescents — il n'y a pas d'âge pour être adolescent; cet état, ni plus ni moins honorable qu'un autre, précéderait l'intégration dans la société — dans notre système sont mal maîtrisés. L'«adolescence», c'est l'âge où tout peut arriver, où des symptômes agressifs, voire dépressifs, sont particulièrement apparents. Le louvoiement permanent des adolescents entre des désirs divers et contradictoires laisse tout le monde perplexe, y compris les principaux intéressés (s'étonnerait-on dès lors que certains lâchent brusquement pied, «passent à l'acte» de manière aussi rapide qu'irréversible?).

*Deuxième hypothèse.* Les responsables de l'Etat, mais beaucoup avec eux, les éducateurs, les animateurs, sont mal préparés au rôle qu'ils pourraient jouer face à des regroupements d'adolescents. Fermété, esprit de suite, disponibilité? On apprend, semble-t-il, qu'avec des adolescents, le vent souffle toujours là où on l'attend le moins.

*Troisième hypothèse.* Dans la mesure même où il s'agit d'adolescents, la «solution» ne viendra pas de l'extérieur («voilà le beau (cadeau) centre autonome que vous demandez») mais surgira peut-être de l'intérieur, construite et élaborée par les acteurs eux-mêmes. Il faut admettre que cela prendra du temps et que pendant tout le processus des poussées de fièvre seront nécessaires.

PS. Pour ceux et celles que toute cette agitation inquiéterait par trop, il y a tout de même des îlots de calme. Ecoutez, par exemple, quelques phrases extraites du discours prononcé il y a peu par le président du gouvernement valaisan, le conseiller d'Etat Hans Wyer, à l'occasion de l'assemblée des aumôniers militaires suisses à Saint-Maurice: «(...) Ce Valais qui vous accueille aujourd'hui vit actuellement une période économique heureuse et se place dans le cadre de l'évolution générale de notre pays. Il subit, toutefois, peut-être plus que d'autres cantons, l'influence des mass médias, étant donné l'antagonisme existant entre les traditions d'hier et l'évolution accélérée de notre société. Malgré cela et les tourments de la vie actuelle, notre jeunesse

est saine et l'objection de conscience est insignifiante.»

## RÉPRESSION

# L'automobiliste et le manifestant

*Dans le dernier numéro de leur publication trimestrielle, «Volk + Recht» (n° 17, septembre 1980, adresse utile: c.p. 1308, 4001 Bâle), les juristes démocrates de Suisse tentent d'éclairer «la liberté de démonstration» dans le droit suisse et en particulier dans la législation zurichoise. Dans les grandes lignes, quelques aspects de cette réflexion qui vient à point nommé éclairer d'un jour critique les grandes manœuvres policières que l'on sait.*

*C'est donc sous le signe de la «proportionnalité des moyens utilisés» que doit être appréciée l'intervention policière à l'occasion des diverses manifestations de Zurich, Berne ou Lausanne. A l'origine du processus: l'usage «accru» du domaine public et ce principe qui veut que toute utilisation du domaine public qui dépasse l'utilisation courante est soumise à autorisation, principe qui découle directement de la souveraineté cantonale sur les biens de la collectivité.*

*La seule absence d'autorisation justifierait-elle déjà l'intervention de la police? Certaines déclarations officielles le laissent entendre. Les auteurs de l'analyse publiée par «Volk + Recht» le contestent. Leur point de vue: «Une démonstration ne devra être dispersée que pour autant que le fait de tolérer cette démonstration mette en danger ou porte atteinte plus gravement ou à plus de biens juridiques que ne le ferait une dispersion.»*

*L'autorité exécutive devra obligatoirement procéder à cette pesée des intérêts en jeu chaque fois qu'existe un danger de violation du «principe constitutionnel de la proportionnalité des mesures administratives». Et ici trois éléments: «Les moyens utilisés doivent tout d'abord être aptes à atteindre le but recherché; ils doivent ensuite être nécessaires pour atteindre ce but; et enfin, ils doi-*

*vent être proportionnés au sens strict du terme, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas causer de préjudices démesurés par rapport au bien protégé» (la fluidité du trafic, et en cas de heurts la propriété et l'intégrité corporelle de tiers).*

*Cette «pesée des intérêts» ne saurait être menée dans l'absolu: la dispersion d'une manifestation porte régulièrement atteinte à l'intégrité corporelle et à la liberté personnelle des manifestants comme de tiers non participants.*

*On le constate dès l'abord: dans la pratique, la réponse policière aux manifestations se situe dans un tout autre cadre que celui de la bonne claquette à fins pédagogiques qui est la justification régulièrement avancée par l'autorité, avide de l'approbation de la majorité silencieuse.*

*La grande affaire de toutes les dernières manifestations a été, au moins dans leurs premiers développements, la perturbation de la circulation automobile, voire l'éventualité d'une telle perturbation. On peut douter que cela justifie des actions systématiques de dispersion des manifestations non autorisées: l'action policière violente n'entraîne-t-elle pas rapidement un déséquilibre entre les atteintes aux libertés et aux droits des manifestants et les restrictions à la liberté des conducteurs de véhicules dont les trajets peuvent être — eu égard à la sophistication de la signalisation routière, caméras, interventions à distance sur les feux, etc. — rapidement et efficacement modifiés sans grande perte de temps pour eux?*

*C'est nous qui posons cette question. Mais «Volk + Recht» rappelle en sus un critère d'interprétation qui modifiera notre façon d'apprécier le déroulement des manifs. Nous citons une dernière fois: «Le Tribunal fédéral a récemment jugé qu'il y a abus d'autorité lorsqu'un fonctionnaire utilise illégalement le pouvoir que lui confère son poste, c'est-à-dire utilise le pouvoir de sa fonction ou recourt à la force dans une situation où cela ne serait pas nécessaire, précisant encore qu'il y a abus d'autorité lorsqu'un fonctionnaire poursuit un but légitime, mais pour y parvenir recourt à la force de manière disproportionnée.»*

## AGRICULTURE

### Les mandarins perdent leur alibi

Un paysan argovien, poète à ses heures, René Hochuli, et un ingénieur agronome zurichois, paysan à mi-temps, Herbert Karch, ont fait l'événement de l'été agricole dans notre pays, en annonçant la création de l'Union suisse pour la défense des petits et moyens paysans.

Le premier exploite un domaine de 8,9 hectares avec douze vaches et une vingtaine de truies. Le second complète le revenu de ses cinq hectares en exerçant l'activité de journaliste libre.

Désormais donc, la quasi officielle Union suisse des paysans doit compter avec deux dissidences, l'une en Suisse alémanique, l'autre, l'Union des producteurs suisses, étant plutôt implantée en Suisse romande.

Cet échec pour Brugg — siège de l'Union suisse des paysans, USP — est aussi une remise en question supplémentaire de la politique fédérale.

L'émergence d'une opposition née dans cette catégorie de paysans était cependant prévisible (cf. DP 399).

Quand le mot d'ordre était « productivité à tout va », les mieux nantis de nos paysans poussaient devant eux les moins bien lotis et obtenaient ainsi que les prix soient fixés en fonction de ces derniers. Petits et moyens paysans ne se posaient pas trop de questions: à l'apparition de

chaque difficulté nouvelle, ils travaillaient un peu plus et augmentaient la production!

Jusqu'au jour où Confédération et consommateurs vinrent à s'essouffler et ne purent plus accroître leur aide à une production toujours plus importante. On avait atteint en quelque sorte un point de non-retour.

A l'époque, on prend alors des mesures considérées comme extrêmes: la production est bloquée dans un secteur, puis dans deux... Les possibilités de fuite en avant se font alors de plus en plus rares pour les petits paysans — les autres bénéficient bien sûr de plus d'autonomie — à la recherche de ressources nouvelles pour survivre, simplement.

#### UNE RIGIDITÉ INQUIÉTANTE

On ne rappellera pas ici toutes les étapes franchies. Qu'on se souvienne néanmoins que le contingentement laitier frappa linéairement chacun, quelle que soit la grandeur de son exploitation.

Avec le blocage, l'hiver dernier, de la production de viande et de volaille, la politique officielle s'infléchissait: un effectif maximum était déterminé pour chaque type d'élevage, les «dépassements» éventuels devant être résorbés d'ici à douze ans.

Le cadre général de la nouvelle réglementation: toute création d'élevage, tout accroissement d'effectifs sont soumis à autorisation, cette dernière ne pouvant être accordée — quand le mar-

ché le permet — qu'à des exploitations dont le revenu social annuel ne dépasse pas 60 000 francs.

On doit l'admettre, la volonté de favoriser les exploitations modestes est claire et réjouissante. A court et moyen terme, elle aura cependant peu d'effets: les dimensions maximums retenues sont très élevées (250 pièces de gros bétail, 12 000 poulets d'élevage, pour ne prendre que ces exemples); aucune autorisation nouvelle ne pourra être accordée tant que durera, comme aujourd'hui, la surproduction. Par ailleurs, aucune distinction n'est faite entre régions de plaine et régions de montagne, entre régions donc qui peuvent se tourner vers d'autres productions et régions pour lesquelles une reconversion est tout simplement impossible. En fait, pour l'instant, ces ordonnances visent surtout à interdire l'entrée du marché à de nouveaux fournisseurs.

Insuffisant politiquement, le système proposé est par ailleurs inquiétant sur le plan technique dans la mesure où il renforce la rigidité de notre agriculture.

Après le lait, la betterave, le colza, avec la viande c'est un nouveau secteur, et un secteur important, qui est régi par le biais de contingentements: bénéficiant d'une rente de situation, le producteur n'est plus incité à se lancer dans les ajustements qui pourraient être utiles. Le contingentement signifie aussi que le consommateur continuera à subventionner linéairement la

## ALIMENTATION

### Des industries à notre table

Le temps où l'industrie alimentaire se contentait de reproduire à grande échelle les recettes de la maîtresse de maison sont bien révolus.

L'industrie alimentaire ne copie pas, elle invente. Depuis la dernière guerre — et grâce à celle-ci — elle a mis au point des centaines de procédés et de produits nouveaux, dont le sort se joue d'abord en laboratoire, puis sur les rayons des supermarchés. S'ils atteignent notre table, ils s'y installent avec une étonnante facilité; mis à part la viande TVP, nous avons pratiquement tout accepté, et non sans

une réelle satisfaction, comme l'a confirmé un récent sondage commandité par Coop sur les réactions des consommateurs français (réputés difficiles et traditionalistes).

Il paraît que trois Français sur cinq (exactement 61%) considèrent comme très satisfaisante ou du moins satisfaisante la qualité des aliments industriels offerts dans les magasins.



production, qu'elle provienne de gros ou de petits éleveurs.

Abandonnant le productivisme dans toutes ses outrances pour la doctrine du contingentement, la Suisse est ainsi passé d'un régime de pseudo-libéralisme («pseudo», parce que subventionné en fait par le contribuable et le consommateur) à un système figé où les situations acquises remplaceront les normes d'un plan à la soviétique. L'alourdissement de la facture qui résulte de ce changement de politique doit être discuté.

Le coût de la production agricole suisse est «grosso modo» — subventions comprises — deux fois plus élevé que les coûts du marché mondial, mis à part les mesures de dumping.

#### POUR DES PRIX DIFFÉRENTIELS

Un tel effort financier n'est justifié que pour les produits où la part de l'approvisionnement indigène est nettement insuffisante. Pour les autres productions, en particulier le lait et la viande, il ne doit bénéficier qu'aux producteurs petits et moyens.

En clair, la «solution» des prix différentiels doit prendre le pas sur celle des contingents.

La création de l'Union suisse pour la défense des petits et moyens paysans devrait permettre de clarifier le débat.

Les représentants politiques des consommateurs ont désormais deux interlocuteurs dans le monde paysan avec lesquels une politique commune peut être envisagée.

Pour se rafraîchir la mémoire, et pour savoir ce qui nous attend en matière d'alimentation fabriquée, on peut toujours lire la double liste donnée dans son dernier numéro par *L'Observateur de l'OCDE* (n° 106/septembre 1980), qui l'a lui-même tirée de sources américaines (voir plus bas).

A l'origine de toutes ces découvertes, on retrouve

les grands noms de la bouffe industrielle multinationale, soit les européennes Unilever et Nestlé, suivies par une pléiade de sociétés américaines: Kraft, General Foods, Borden, etc.

Pour plus de détails sur l'industrie alimentaire suisse, voir la dernière étude sectorielle de l'UBS ou les statistiques professionnelles, reproduites dans *Swiss Food* (sept. 1979). Dans l'ensemble, les plus gros fabricants de produits alimentaires sont en Suisse: Migros (1475 millions de francs de ven-

tes industrielles en 1979), Coop (1324 millions), Nestlé (environ 800 millions) et Unilever (403 millions). Suivent: les grandes centrales laitières (Winterthour, Berne, Bâle, Genève), le plus grand boucher privé (Kunz) et quelques filiales de grands groupes (Knorr/Corn Products, Suchard-Tobler/Interfood, Wander/Sandoz).

De leurs cuisines nous viennent nos aliments de chaque jour. Qu'ils en soient remerciés?

#### 1945-1978: QUELQUES NOUVEAUTÉS ALIMENTAIRES

##### *Produits mis au point entre 1945 et 1965 (1)*

Céréales pour petit déjeuner enrichies en vitamines  
Céréales pour petit déjeuner avec fruits lyophilisés  
Flocons d'avoine instantanés  
Flocons de pommes de terre déshydratés  
Farine fluide  
Plats cuisinés et préparations surgelés  
Préparations à base de pomme de terre déshydratée  
Concentré de boisson à base d'orange synthétique  
Concentré de jus d'orange  
Légumes congelés à cuire à l'eau dans leur emballage  
Aliments de régime liquides  
Margarine poly-insaturée (huile de maïs)  
Margarine ne durcissant pas au froid  
Margarine congelée non salée  
Mélanges instantanés pour desserts et gâteaux  
Riz précuit  
Préparations à base de riz  
Aliments déshydratés pour chiens et chats  
Aliments semi-déshydratés à base de viande pour chiens et chats  
Additifs pour café à base d'huile végétale  
Assaisonnements en poudre pour salade  
Café soluble lyophilisé

##### *Produits mis au point vers 1978 (2)*

Crêpes et gaufres pouvant être réchauffés par micro-ondes  
Sucettes anti-tussiques  
Boissons non alcoolisées arôme sangria  
Hot-dog individuel  
Saucisses de dinde Kielbasa  
Bâtonnets salés goût pizza  
Pain au son et au yaourt  
Sucreries à 0 % de matière grasse  
Concentré pour boisson non alcoolisée en aérosol  
Chewing gum Kashner  
Bâtonnet de yaourt congelé  
Fromage à tartiner semi-liquide  
Crème aux œufs en boîte  
Bacon grillé aromatisé  
Sauce Worcester en poudre  
Gelée au poivre jalapeno  
Gelée au miel  
Poudre pour boisson gazeuse non alcoolisée  
Sel arôme fumé  
Lait sous emballage stérile  
Pain de riz  
Édulcorants au fructose  
Quiche surgelée  
Mélange en poudre pour boisson isotonique  
Mélange en poudre pour cocktail  
Gelée d'airielle prête à démouler

(1) *Produits retenus par R.D. Buzell et R.E.M. Nourse dans Product innovation in Food Processing comme étant « foncièrement différents du point de vue de la forme, de la technologie ou des composants... »*

(2) *Produits retenus par les rédacteurs de Progressive Grocer comme particulièrement « ingénieux, novateurs et surprenants ».*

## Comment la presse retrouvera sa liberté

Après la dernière «Table ouverte» de la TV romande consacrée aux relations entre journaux et annonceurs, il y a peu de chances de voir la presse suisse romande poursuivre sur la lancée.

Pour plus de précisions, pour préciser la réflexion engagée, les lecteurs de DP se plongeront avec profit dans le petit livre de quelque 150 pages — nous l'avions rapidement signalé dans ces colonnes, dès sa parution aux éditions Lenos à Bâle — consacrées au sujet par Ueli Haldimann sous le titre «Der verkaufte Leser».

On retiendra surtout de ce minutieux travail d'enquête des données irréfutables, des documents, des recoupements qui ne laissent planer aucun doute sur le climat de pressions existant, mis en évidence par la double affaire du «Tages Anzeiger».

Où on lira en quels termes l'agence de relations publiques Farner, la deuxième en importance dans notre pays, écrit à un illustré suisse allemand qu'elle ne paiera tout simplement pas la publicité Brunette commandée en bonne et due forme si ledit illustré publie des textes rédactionnels hostiles au tabac.

Où on appréciera la décontraction avec laquelle Annonces Suisses SA fait parvenir à un périodique économique, par le même courrier, une publicité concernant Control Data Computer à Zurich et un texte «rédactionnel» assorti de trois photos (avec légendes au dos, s'il vous plaît — jusqu'où ne pousse-t-on pas la méfiance) à faire paraître naturellement dans les meilleurs délais, et sans coupures, dans l'espace réservé à la rédaction.

Ueli Haldimann recense également les journaux qui peuvent être atteints à travers les imprimeries auxquelles ils sont économiquement joints, avec les

principales commandes juteuses de catalogues qui justifieraient tous les sacrifices sur l'autel de la liberté du commerce et de l'industrie, fût-ce aux dépens de la liberté de la presse.

Bref, un petit glossaire indispensable.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans ces colonnes, cela va sans dire.

Dès aujourd'hui, deux points de repères pour un débat sur les remèdes qu'impose une situation quasi unanimement reconnue comme insupportable à la longue — comment nier des pressions légitimées par la liberté de contracter?:

— La transparence indispensable du ménage des quotidiens ne sera qu'une première étape. Il faudra s'attaquer aux racines du mal. Imaginera-t-on la mise sur pied d'une sorte de «pool» de la publicité, géré collectivement et redistribué sous formes de suppléments (locaux, régionaux, cantonaux, nationaux au besoin) aux journaux parties prenantes,

dès lors totalement libres de leurs mouvements face aux annonceurs?

— En l'absence de mesures radicales et face à une débauche de pressions que certains milieux parmi les annonceurs s'accordent d'ores et déjà à trouver exagérées (la chasse à la publicité a pris une telle ampleur — voyages offerts, fêtes diverses, etc. — que le plus gros annonceur de Suisse, Migros, a pris des mesures pour interdire à ses collaborateurs de participer à des réunions qui ne seraient pas directement «utiles»), en l'absence de mesures donc qui permettraient un changement de cap, il faudra que les lecteurs prennent eux-mêmes l'initiative de leur information; ces publications modestes par leur tirage mais ambitieuses par leur sérieux ont par exemple un remarquable succès en RFA, comme le soulignait Daniel Cohn-Bendit dans une interview accordée la semaine dernière à «Tell».

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## La polémique, mais aussi la création

...L'ennui de la polémique, c'est que c'est un engrenage, dans lequel on se trouve pris et dont il est difficile de sortir. Des amis, des lecteurs vous disent: «J'ai lu votre dernier article... Mais ce que vous dites n'est encore rien comparé avec...» Et de vous citer des faits épouvantables, qui vous plongent dans une mélancolie noire, dont seul le commerce assidu de mes élèves et celui de Johann Sebastian Bach me permettent de me tirer! «Avez-vous lu le dernier rapport sur la torture d'Amnesty International?» Ou bien: «Avez-vous vu l'émission sur les massacres en Amérique centrale?...» «Avez-vous entendu l'interview du dernier rescapé du goulag... de la clinique psychiatrique...?» Cependant, d'autres lecteurs contestent, répondent, s'indignent... Il faut répondre à leur réponse, etc.

Aussi quelle joie de tomber sur un livre comme

celui d'André Chapuis, *La fête de la présence* (Editions Ouverture, Romanel-sur-Lausanne). Ici, tout est parfait, le papier qui a quelque chose d'artisanal, la typographie, les hors-texte de Jean-Jacques Simon, l'avant-propos de l'abbé Vincent, l'ami de Gustave Roud et le critique de Crisinel. Et bien sûr les textes d'André Chapuis, qui ne vous laissent qu'un regret, celui-là bien cruel: l'auteur est mort et ce recueil a été composé par sa femme...

...Les hors-texte de Jean-Jacques Simon. J'ai parcouru de nombreuses Biennales de Venise quasiment désespéré — passant de pavillons présentant des œuvres d'avant-garde dépourvues de tout intérêt, de toute beauté (bien sûr!), de toute originalité; tas de gravats, de cailloux posés sur le sol, et à d'autres pavillons, celui de l'URSS par exemple, proposant des œuvres d'arrière-garde, si j'ose dire, de «landsturm», apparemment peintes vers 1860 par des attardés — et on se dit: non, ça n'est pas possible, ça n'est plus possible de peindre comme cela! Jean-Jacques Simon réussit ce tour de force, après Bocion, après Hodler et Vallotton, après Chiney, de nous offrir des paysages figuratifs du

Léman, Lavaux, du Gros-de-Vaud, d'un dépouillement exemplaire, d'une poésie délicate, qui renouvellent le sujet et nous révèlent ce que nous avons vu confusément, ce que nous aurions vu, si nous avions su regarder d'un regard naïf et neuf ce que nous avions sous les yeux. Des aquarelles (?) et des dessins à la plume, qui sont un enchantement. «Le présent ouvrage a été terminé avec zèle, pour l'amour de Dieu, en l'an du Seigneur 1980, quelques jours avant Pâques, sur les presses de l'Imprimerie Cornaz et de l'Atelier Grand...»

... Des textes:

«Joie que l'on attend,  
celle de l'eau,  
celle de la pluie sur nos champs,  
sur nos vergers, sur nos vignes,  
joie de la vie qu'on espère et qui viendra.»

André Chapuis était pasteur:

«Mon credo est très simple,  
il est fait de deux assurances, jointes l'une à l'autre:

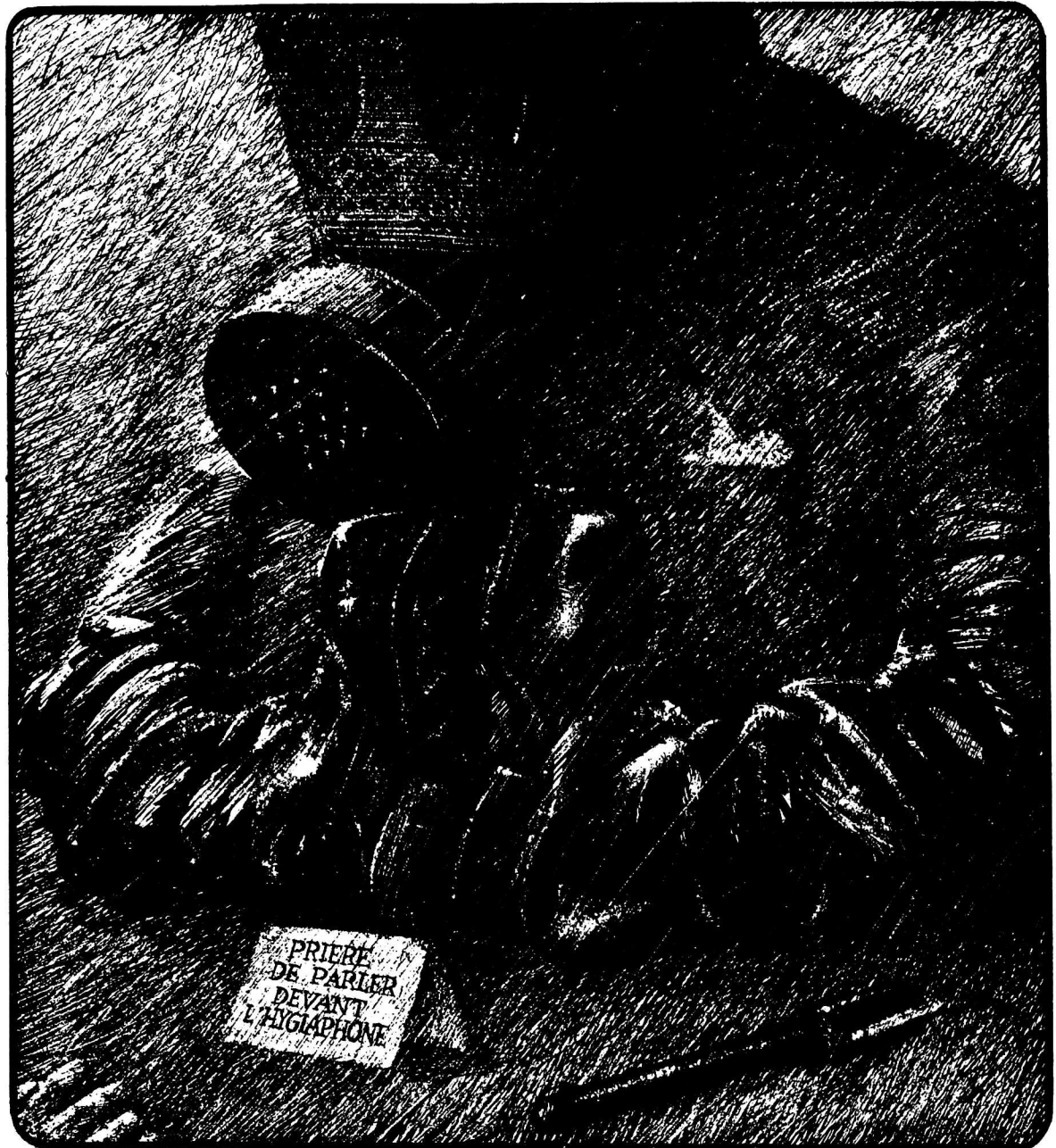
la première, celle qu'un être très cher a inscrite,  
au tableau noir de sa classe,  
quelques instants avant d'être terrassé:

«Dieu est amour  
mais le mal et la souffrance existent!»

— Je crois avoir connu cet être très cher —  
La seconde, inspirée, comme gravée en moi:  
«Nous sommes faits pour le bonheur,  
destinés au bonheur...»

J.C.

*Vous pouvez déjà mettre en condition votre libraire préféré: le dernier recueil de dessins de Martial Leiter est annoncé. Ce n'est plus qu'une affaire de jours. La semaine passée, un flash sur les fidèles de Cincera en petit comité à Zurich; aujourd'hui, un coup d'œil sur cet inévitable dialogue promis officiellement depuis que bouge Lausanne. Savourez bien ces dessins; vous ne les retrouverez que dans trois ou quatre ans... dans le troisième recueil de dessins de Leiter.*



## ÉNERGIE

# Synthèse anti-OPEP

Les grandes compagnies pétrolières sont depuis longtemps à la recherche des moyens de réduire la portée des décisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Rien de plus vexant en effet pour des puissances occidentales — entendez Exxon, Shell, BP, etc. — que de devoir attendre les résultats de palabres d'où elles sont exclues pour savoir à quelles conditions elles pourront commercer.

Or donc, la parade anti-OPEP est trouvée: elle réside bien sûr dans la diversification des produits énergétiques à transformer et revendre, plus précisément dans la synthétisation industrielle, dans la production de pétrole artificiel (Synfuel).

Il ne s'agit pas de reproduire en laboratoire d'abord puis à grande échelle et avec profit une matière combustible fossile que la nature met des siècles à «fabriquer». Il s'agit plus simplement de maîtriser des techniques connues depuis longtemps, permettant de tirer un carburant de synthèse à partir de charbon, d'huile de schiste, de sables bitumineux ou de matières végétales.

Il reste aussi à exploiter ces procédés dans des conditions acceptables, aussi bien du point de vue économique (le Synfuel devient plus concurrentiel à chaque conférence de l'OPEP) que sur le plan de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société et de l'environnement. A cet égard, la démonstration d'une «réussite» se poursuit à Fort McMurray, dans le nord de la province canadienne de l'Alberta, siège d'une exploitation de schistes bitumineux par un consortium emmené par Exxon. En moins de dix ans, cette localité plutôt pauvre de 5000 habitants a vu sa population quintupler, grâce à

3000 emplois nouveaux, un urbanisme vivable, un budget de 3 millions de dollars pour la culture et le divertissement, — sans compter un rapport de 6500 pages concernant l'impact de l'industrie du synfuel sur l'environnement, etc. Mais les compagnies pétrolières ne s'adonnent pas gratuitement à la recherche d'énergies nouvelles. Elles posent leurs conditions, comme l'écrit sans complexe la société Exxon dans sa dernière revue trimestrielle («The Lamp», Summer 1980). «La création d'une industrie du carburant de synthèse va impliquer une collaboration exceptionnellement intense entre l'économie, les pouvoirs publics et les particuliers.» Suit un appel flatteur et vibrant aux autorités des USA, car «la nation a besoin d'une réglementation susceptible d'encourager l'expansion (de cette industrie nouvelle) à un rythme raisonnablement accéléré et de lui permettre de prendre ses dispositions pour la longue période que durera le développement du pétrole synthétique.» Et de préciser, pour que tout soit bien clair: «Si on veut que ce nouveau produit énergétique progresse, il faut accepter une révision des normes de protection de l'environnement et perfectionner les techniques de contrôle des émissions polluantes.»

Avec la réglementation actuelle, les Etats-Unis ne pourraient produire davantage de 2 millions de barils de pétrole synthétique par jour, soit la capacité minimale de quatre usines rentables (coût de l'usine clés en mains: 3 milliards de dollars vers la fin des années 80). En Europe, la première usine de pétrole à base de charbon devrait être mise en exploitation d'ici cinq années environ à Rotterdam.

Et voilà que s'ouvre un nouveau chapitre du fondamental conflit de buts révélé au grand public par le Club de Rome et toujours irrésolu: croissance ou qualité, énergie ou environnement, consommation ou conservation, destruction ou survie.

## A SUIVRE

Au moment où on parle d'une convention (une de plus!) qui lieraient les grandes banques, notamment au chapitre de la vente de crédits à distance, voici qu'une caution inattendue vient en quelque sorte réhabiliter ce genre de pratiques, pourtant largement et justement critiquées. Sur deux tiers de page, lundi dernier, dans la presse adéquate, la Banque Cantonale Vaudoise lance son opération «Sur un simple coup de fil — Prêt personnel BCV». Là aussi, Zurich fait école, pour le meilleur et pour le pire.

\* \* \*

Votation du 30 novembre prochain, les mots d'ordre du Parti socialiste suisse. Entre autres: «oui» à la ceinture de sécurité et liberté de vote sur la suppression des subventions visant à abaisser le prix du pain. On se profile sur une décision peu politique — consigne de vote honorable au demeurant — et on laisse filer sur un sujet hautement politique comme le prix du pain. Qui rétablira la balance? On attendra que le TCS donne son mot d'ordre sur le prix du pain.

\* \* \*

Le nouveau nom de la LMR rappelle beaucoup un ancien nom des trotzkystes suisses alémaniques dont le parti s'appelait dans l'immédiate après-guerre: Union ouvrière socialiste (Sozialistischer Arbeiterbund). La roue tourne: l'union est devenue parti après avoir été une ligue! Ce nouveau parti a déjà déposé des listes sous son nouveau nom pour les élections communales de Berne et de Bienne.

\*\*\*

La XIII<sup>e</sup> conférence annuelle de la Ligue anticomuniste mondiale a eu lieu récemment à Genève. «Actuel» (septembre) publie la liste 1979 des membres du comité exécutif de cette ligue, dont l'abréviation est W.A.C.L. Les deux représentants suisses sont Gaston A. Amaudruz, assez connu pour ne pas être présenté, et Peter Schifferli, sauf erreur un éditeur zurichois. A remarquer que les représentants de la France sont l'écrivain Michel de Saint-Pierre et M<sup>me</sup> Suzanne Labin, collaboratrice du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais».